

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1850/PCG nommant le défenseur de l'administration auprès du Tribunal correctionnel.

n° 1850/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
11 décembre 1968

Numéro JO
n° 25 du 26/12/1968

Date du numéro
26 décembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Aden, administrateur adjoint, chef du Service des Affaires administratives, est nommé défenseur de l'administration auprès du Tribunal correctionnel de Djibouti dans l'affaire « accident de circulation » commis par M. Mohamed Cheik Fayed, chauffeur de la Chambre des Députés.